

MAIRIE DE BROUDERDORFF
57565



**CONVENTION D'ORGANISATION DU SERVICE DE SECURITE
LORS DE L'UTILISATION DE LA SALLE SOCIO-EDUCATIVE DE
BROUDERDORFF**

(Annexe à la convention d'utilisation de la salle)

Entre : la Commune de Brouderdorff, représenté par Mr KROMMENACKER Roger, adjoint responsable de la salle, agissant en vertu de l'arrêté du maire n° 14/2020 du 26/05/2020, dénommée « l'exploitant » dans la présente convention, d'une part

Et :

Nom – Prénom :

Dénommé ci-après « l'utilisateur » dans la présente convention, d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Objet :

La présente convention a pour objet de fixer les conditions de mise en œuvre du service de sécurité générale par l'utilisateur en l'absence de l'exploitant.

Elle est faite à titre précaire et révocable à tout moment pour des motifs d'intérêt général.

La durée est fixée pour une période de jours

La date de départ est fixée au

La présente convention arrive à échéance le

L'exploitant met à disposition de l'utilisateur l'établissement suivant :

SALLE SOCIO-EDUCATIVE (ou salle polyvalente)

(Type : L 4^E catégorie)

Adresse : n° 50 B rue des Vosges 57565 BROUDERDORFF

EFFECTIF MAXIMUM ADMISSIBLE : 282 personnes

- Salle principale : 235,41 m²
- Espace détente-coin bar : 46,04 m²

L'utilisateur organisera le service de sécurité incendie sous sa responsabilité en vue d'organiser l'activité suivante :

L'occupation des locaux sera effective pour la période suivante :

L'utilisateur :

Je soussigné(e)

Nom :Prénom :

Déclare avoir pris connaissance de la présente convention et mettre en œuvre à compter de ce jour la totalité des dispositions qu'elle contient.

Fait à Brouderdorff, le

L'exploitant :

Je soussigné

Nom : KROMMENACKER

Prénom : Roger

Déclare avoir élaboré la présente convention et m'être préalablement renseigné sur le caractère réglementaire de celle-ci. Je m'engage par ailleurs à maintenir les locaux en conformité aux règlements de sécurité et au code de construction et de l'habitation et à annexer la présente convention au registre de sécurité.

Fait à Brouderdorff, le